

Président : J.François BURETTE
Vice-présidents : Dr Pierre MARY
Dorothee LEMAIRE
Secrétaire : Dominique SAINTY
Secrétaire-adj : Anne-Sophie CARLIER
Trésorier : Claude RECHE
Trésorier-adj: Dr Pierre MERIAUX

Agrément Jeunesse & Sports : N° 59 CMS 07

2 structures

P.T.H.N. : Centre Hospitalier de Denain
N° SIRET : 447 477 316 00015
C.M.S : centre hospitalier de St Amand
N° SIRET : 447 477 316 00031

Denain, le 17 Juillet 2020

Le Président
L'Association S.P.O.R.T

à
Monsieur Jean Michel BLANQUER
Ministre de l'Education Nationale, de la
Jeunesse et des Sports

Madame MARACINEANU Roxana
Ministre déléguée en charge des Sports

COPIES :

- ✓ **Mr Xavier BERTRAND,**
Président Région des Hauts de France
- ✓ **Mr ROUSSEL Fabien, député**
- ✓ **Mr Aymeric ROBIN,**
Président de la C.A.P.H
- ✓ **Monsieur Frédéric SANAUR,**
Directeur Agence Nationale des Sports
- ✓ **Monsieur André BOUVET**
Directeur de la D.R.J.S.C.S

Objet : Equipement médical

N/Réf : 2020/011 – JF.B /P.M/D.S

P.J : Courriers divers

Monsieur le Ministre, Madame la Ministre déléguée

L'Association S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut attire votre attention une nouvelle fois sur sa situation qui est d'ailleurs commune à tous les centres médico-sportifs de la Région. Depuis plus de trois ans, nous avons écrit à maintes reprises aux différentes instances concernant la vétusté de notre matériel médical.

Pour la délivrance de certains examens aux sportifs, l'Association a bénéficié, pendant plusieurs années, du Contrat/Plan/Etat/Région et du C.N.D.S notamment dans l'acquisition de matériel médical et informatique. Ainsi en 2019 la Région des Hauts de France a octroyé un budget de 16.000 € sur l'achat d'un ERGOCARD dont le coût s'élevait à 32.000 € en nous encourageant à se tourner vers l'Etat pour l'autre moitié.

L'Association avait déjà interpellé, sur ses besoins en investissement, les différents Ministres des Sports. De plus, avec la disparition du C.N.D.S, il semblerait que ce type de dépenses ne soit plus assuré par ce dispositif. C'est pourquoi l'Association s'est tournée également vers la nouvelle Agence Nationale du Sport pour palier à cette suppression.

.../...

.../...

Or nous sommes confrontés à un dilemme : suite à un contact avec vos services, il semblerait qu'un budget soit voté pour les C.M.S mais qu'aucune décision sur les modalités d'attribution ne soit encore définie.

Sans cette décision, le dossier de demande ne peut être monté et envoyé de plus nous ne pouvons faire d'acquisition sans risque que la demande soit déboutée. Par contre, la Région des Hauts de France a débloqué une subvention mais il nous fallait effectuer l'achat avant fin Juin. Une demande de report a été adressée toutefois, le dossier doit être réactualisé avant le 10 juillet avec l'information sur la part de l'Etat et l'achat effectué pour fin décembre 2020.

Ainsi, pour la bonne continuité de l'activité, il y a urgence car l'ERGOCARD actuel a plus de 15 ans et doit être remplacé avec un risque supplémentaire de ne plus avoir accès à des pièces de remplacement. Si nous ne pouvons plus délivrer d'E.C.G et d'épreuves d'effort, nous ne pourrions plus assurer le suivi longitudinal des athlètes sur liste ministérielle (Art. L231/6 du Code du Sport), les sections sportives scolaires (Circulaire n° 2003/062 du 24/04/2003) et des nombreux sportifs de niveau national voire professionnels de la Région. De surcroît, le C.M.S de Denain est le seul équipé pour l'accueil du handisport dans la Région.

Cette aide nous permet également de proposer des coûts modiques pour des examens n'étant pas remboursés en totalité par certaines Fédérations (suivi longitudinal) voire par les caisses d'assurance maladie.

Et pour votre information, l'activité est hébergée dans des bâtiments indépendants au sein des Centres Hospitaliers de DENAIN et de SAINT-AMAND. De même, toutes les mesures d'hygiène et de sécurité sont appliquées pour préserver les sportifs de tout contact donc de toute contamination.

Dans l'espoir que cette démarche retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre déléguée, en l'assurance de notre entier dévouement



Le Président de l'Association S.P.O.R.T
de la Porte du Hainaut,


Jean-François BURETTE

3 rue des Pionniers
67120 DUTTLENHEIM
Tél. 03 88 84 50 13
Fax 03 88 41 03 51
www.mgcdiagnostics.fr
secretariat@mgcdiagnostics.fr

DEVIS			
Page	N° client	Date	N° DV
1/2	59999	05/05/2020	TV000029

MEDECINE DE SPORT DE DENAIN
ASSOCIATION SPORT DE LA PORTE DE HA
25 Bis rue Jean Jaures

BP225
59723 DENAIN CEDEX

Date de validité : 01/06/2020

Références
V/Réf. : E/S Ergocard +ECG CUSTOMED Demandeur : Mme SAINTY -ASPH- CH DENAIN Suivi par : VU Thong Téléphone : Mail :
Informations
GARANTIE : 6 à 24 mois pièces et main d'oeuvre, à l'exclusion des accessoires et consommables. LIVRAISON : 2 à 8 semaines selon les disponibilités du matériel.

Référence	Désignation	Qté	PU Brut	Remise %	PU Net	Montant HT
ER-10-01	<p>ECHANGE STANDARD DU SYSTEME DE VO2 max</p> <p>Ergocard CPX Professional (230 V, 50-60 Hz) Module avec tests CVL, CVF, VO2 et mesure de SpO2</p> <p>1 x Seringue de 3 litres (4719-1) 1 x Adaptateur bleu pour seringue (2491-1) 1 x Masque facial V2 en silicone - Small (Modèle 7450) (2441-4) 1 x Calot pour masque facial V2 en silicone - Small (Modèle 7450) (2444-8) 1 x Adaptateur Prevent pour masque en silicone (Modèle 7450) (2492-7) 3 x Masque Prevent néoprène S (5165-6) 3 x Masque Prevent néoprène M (5166-4) 3 x Masque Prevent néoprène L (5167-2) 9 x Adaptateur masque Prevent néoprène (5168-0) 2 x pince-nez (2375-4) 2 x Omphalic gaine échange gazeux seul (2490-1) 1 x Embout buccal en silicone Medium avec récolteur de salive (2377-0) 1 x Embout buccal Silicone souple Medium (2506-4) 2 x Filtre Porex pour ligne d'analyse (2494-3) 2 x Joint cylindrique silicone pour ligne d'analyse (2495-0) 4 x Tube de Pitot Prevent (2496-8) 1 x Capteur SpO2 doigt NONIN + rallonge Set de fusibles de rechange Guide rapide d'utilisation Câble alimentation, câble communication</p>	1,00	25 450,00	30,00%	17 815,00	17 815,00

Page : 1/2

Référence	Désignation	Qté	PU Brut	Remise %	PU Net	Montant HT
ERC-10-02	Oxymètre de pouls NONIN (SpO2) 1 x capteur SpO2 doigt NONIN + rallonge	1,00	1 820,00	30,00%	1 274,00	1 274,00
IT-00-23	Ordinateur compact avec Windows 10 PRO 64b version française (FR)	1,00	1 015,00	30,00%	710,50	710,50
IT-00-06	Ecran 24 pouces pour montage sur chariot	1,00	160,00	30,00%	112,00	112,00
MSD2702-9	Adaptateur USB/Série	1,00	41,29	100,00%		
IT-00-18	Clavier et souris version française (FR)	1,00	120,00	30,00%	84,00	84,00
2490-1-1	Ombilic gaine échange gazeux seul (1 pc) - supplémentaire	1,00	820,00	30,00%	574,00	574,00
IT-00-37	Imprimante couleur laser	1,00	425,00	30,00%	297,50	297,50
TR-00-01	Chariot standard	1,00	2 600,00	30,00%	1 820,00	1 820,00
2496-8-4	Tube de pitot Prevent (4 pc)	1,00	126,00	100,00%		
TR-00-14	Support coulissant pour clavier	1,00	420,00	30,00%	294,00	294,00
TR-00-09	Support double écran	1,00	380,00	30,00%	266,00	266,00
TR-00-16	Support câbles et tuyaux	1,00	84,00	100,00%		
TR-00-33	Support pour ordinateur Dell Optiplex Micro SYSTEME ECG d'effort	1,00	74,00	100,00%		
ECG-00-14	Interface Expair / ECG Customed	1,00	1 545,00	30,00%	1 081,50	1 081,50
CU50258-23STD	Logiciel CUSTO-DIAGNOSTIC V4.6	1,00	450,00	30,00%	315,00	315,00
CU60000	CmStick Codemeter USB	1,00	100,00	100,00%		
CU61000	Licence Logiciel client	1,00	224,00	30,00%	156,80	156,80
CU50358	Logiciel CUSTO CARDIO Standard Resting ECG	1,00	420,00	30,00%	294,00	294,00
CU12422	Interface de l'Ergospirométrie à Ganshorn/Viasys	1,00	440,00	30,00%	308,00	308,00
CU12412	Logiciel Stress test Standard	1,00	1 200,00	30,00%	840,00	840,00
CU12202	SET CUSTO CARDIO 300	1,00	2 600,00	30,00%	1 820,00	1 820,00
CU12219	SET Câbles court pour Epreuve d'Effort patient à clips ERG pour CUSTO CARDIO 300	2,00	250,00	30,00%	175,00	350,00
	-					
	RECUPERATION DES DONNEES sur l'ancien système et l'installer sur le nouveau système					
	INSTALLATION ET FORMATION COMPLETES					
MGCVP-TRANS CABINE	Forfait transport pour la cabine MGC	1,00	890,00	100,00%		
	-					
	Responsable commercial régional : M. VU Hoang Thong Téléphone: 06 25 04 44 44 Courriel: tvu@mgcdiagnostics.fr					

Echange standard de l'ergocard en CPX pro avec ECG Customed

Total HT	Port HT	Bases HT	TVA	Montant TVA	TOTAL TTC
28 412,30		28 412,30	20,00%	5 682,46	34 094,76
Règlement	Port	Poids net			

Président : J.François BURETTE
Vice-présidents : Dr Pierre MARY
 Dorothee LEMAIRE
Secrétaire : Dominique SAINTY
Secrétaire-adj : Anne-Sophie CARLIER
Trésorier : Claude RECHE
Trésorier-adj : Dr Pierre MERIAUX

Agrément Jeunesse & Sports : N° 59 CMS 07

2 structures

P.T.H.N. : Centre Hospitalier de Denain
 N° SIRET : 447 477 316 00015
C.M.S : centre hospitalier de St Amand
 N° SIRET : 447 477 316 00031

Denain, le 29 Janvier 2020

Le Président
L'Association S.P.O.R.T

à

Monsieur le Président
Agence Nationale du Sport
69 rue du Chevaleret
75013 PARIS

COPIES :

- ✓ Mme MARACINE ANU Roxana
Ministre des Sports
- ✓ Mr Xavier BERTRAND,
Président Région des Hauts de France
- ✓ Mr ROUSSEL Fabien, député
- ✓ Mr BOCQUET Alain
Président de la C.A.P.H
- ✓ Monsieur le Directeur de la D.R.J.S.C.S

Objet : *Equipement médical*

N/Réf : 2020/004 – JF.B /P.M/D.S

Monsieur le Président

L'Association S.P.O.R.T de la Porte du Hainaut gère 2 structures de Médecine du Sport : une à Denain reconnue par la Direction Régionale de la Jeunesse et Sport comme Plateau technique pour Athlètes de Haut Niveau avec un agrément pour l'accueil des athlètes handicapés puis une 2^{ème} sur Saint-Amand pour une consultation basique comprenant une visite de non-contre-indication avec électrocardiogramme de repos et exploration fonctionnelle respiratoire.

Impliquée dans la Prévention Santé, l'Association assure une mission de santé publique non seulement dans la Prévention de la Mort Subite du Sportif et la lutte contre le Dopage mais également dans de nombreuses actions de prévention : *équilibre alimentaire, prévention de l'obésité, lutte contre les conduites addictives etc...*

Pour la délivrance de certains examens aux sportifs, l'Association a bénéficié, pendant plusieurs années, du Contrat/Plan/Etat/Région donc du C.N.D.S notamment dans l'acquisition de matériel médical et informatique. Ainsi récemment la Région des Hauts de France a octroyé un budget de 16.000 € sur l'achat d'un ERGOCARD dont le coût s'élève à 32.000 €.

L'Association a déjà interpellé, sur ses besoins en investissement, les différentes Ministres des Sports. De plus, avec la disparition du C.N.D.S, il semblerait que ce type de dépenses ne sera plus assuré par cette Institution. C'est pourquoi l'Association se tourne vers la nouvelle Agence Nationale du Sport pour palier à cette suppression.

Or ce matériel est indispensable pour déceler les problèmes cardiaques chez le sportif. Ainsi c'est une vingtaine en moyenne de contre-indications décelée par an permettant de sauver la vie d'un athlète en refusant de signer le fameux sésame pour la pratique du sport, les privant ainsi de cette opportunité d'effectuer des examens complémentaires adaptés et/ou les orientant vers d'autres pratiques sportives moins exigeantes,

Or, pour la bonne continuité de l'activité, il y a urgence car l'ERGOCARD actuel a plus de 15 ans et doit être remplacé avec un risque supplémentaire de ne plus avoir accès à des pièces de remplacement. Si nous ne pouvons plus délivrer d'épreuves d'effort, nous risquons de perdre l'agrément Plateau Technique.

Après Dunkerque et Liévin, il ne restera plus que le CREPS de Wattignies comme Plateau Technique bien loin d'être aussi complet et équipé que celui de Denain grâce à son implantation dans 2 centres hospitaliers. Ce qui posera de gros problèmes non seulement pour les athlètes sur liste ministérielle de la Région mais aussi pour les sportifs pratiquant une activité physique plus ou moins intense, les obligeant à se déplacer hors site pour effectuer ces contrôles médicaux.

Découvrant, lors de votre présentation, votre intérêt pour la prévention et le suivi médical des sportifs en particulier les sportifs sélectionnés pour représenter la France aux prochains Jeux Olympiques, nous nous adressons à votre Agence pour une aide sur cet équipement. Nous nous sommes engagés auprès de la Région à procéder à cet achat début 2020 avec recherche d'autres partenaires puis d'effectuer une large communication sur les différents financements (inauguration du matériel et présentation dans la Presse avec les élus etc.).

Dans l'espoir que cette démarche retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre entier dévouement

Pour le Président de l'Association S.P.O.R.T
de la Porte du Hainaut
Le Vice-Président,



Docteur Pierre MARY

Sainty Dominique

De: Sainty Dominique
Envoyé: lundi 29 juin 2020 14:06
À: 'CORBANIE Séverine'
Cc: 'Salvatore CASTIGLIONE'; 'secretariat.president@hautsdefrance.fr'; LEFEBVRE Marc - DRJSCS Hauts-de-France/PPS (saisi depuis Internet)"; 'Fabien Roussel'
Objet: RE: Point projet ERGOCARD
Importance: Haute

Bonjour Madame CORBANIE

A plusieurs reprises, nous avons adressé à Mr le Président de Région une demande de report . Effectivement, votre Instance nous a encouragé dans le cadre du Contrat/Plan/Etat/Région, d'effectuer une demande auprès de la D.R.J.S.C.S pour le complément

Toutefois, après un contact avec la DRJSCS, des crédits seraient prévus pour les C.M.S mais à ce jour, les budgets et les priorités restent à définir.

La période de confinement a retardé ces décisions et nous sommes dans l'attente. Toutefois, il ne peut être question de procéder à l'acquisition avant que la décision ne soit prise, ce qui annulerait notre demande. C'est pourquoi le 12 Mai 2020, cette demande ci-dessous a été adressée à la Région des Hauts de France. Et Mr Fabien ROUSSEL, député de la C.A.P.H, a contacté de son côté la Ministre des Sports pour trouver une solution en adéquation avec les impératifs de la Région et de l'Etat.

Monsieur le Président

La Région des Hauts de France nous a octroyé en 2019 une subvention de 16.000 € pour l'acquisition de matériel médical.

Nous étions encouragé à rechercher la 2^{ème} moitié auprès de l'Etat.

Après plusieurs démarches, nous avons obtenu auprès de l'Agence Nationale du Sport une piste pour le financement de ce matériel. Toutefois, le dossier est à élaborer pour fin Mai et ne sera traité qu'en Septembre en raison du confinement (voir réponse ci-dessous)

Etant si près de disposer du budget permettant le remplacement d'un matériel vieillissant (+ de 15 ans, ce qui est trop dans ce type d'équipement de cardiologie), nous serait-il possible de reporter le versement de cette subvention régionale à septembre/octobre, notre trésorerie ne permettant pas d'avancer la différence.

Surtout que la proposition de la Société effectuée en 2019, n'est plus d'actualité et le prix 2020 est légèrement plus élevé. Une réponse va être apportée à Mr LEFEBVRE et vous la recevrez en copie.

De surcroît, le matériel ne peut être acheté avant le dépôt du dossier et la décision qui y sera apportée

Nous tenons à vous remercier de permettre à notre structure de continuer à être un centre médico-sportif attractif au cœur de votre Région non seulement pour les athlètes sur liste ministérielle et de haut niveau mais également pour mener notre mission de santé publique (Prévention de la mort subite du sportif)

Avec notre entier dévouement, recevez nos meilleures salutations distinguées

Dominique SAINTY

Merci de voir avec le secrétariat de Mr BERTRAND, des copies étaient adressées à Mme BARISEAU et Mme RYO.

Bien sportivement

Dominique SAINTY

P.S : je suis en CP cette semaine mais je vous laisse mon n° de portable pour toute demande d'information complémentaire 06 61 95 58 54

De : CORBANIE Séverine [mailto:severine.corbanie@hautsdefrance.fr]

Envoyé : vendredi 19 juin 2020 12:06

À : Sainty Dominique
Objet : Point projet ERGOCARD

Bonjour Madame,

Je reviens vers vous afin de faire le point sur le dossier ERGOCARD pour lequel la Région a participé à hauteur de 101 170 €.

Pouvez-vous me m'informer de l'état du dossier ? (calendrier, installation...).

Je vous remercie

Bien cordialement



Séverine CORBANIE
Direction de la santé
Secteur offres de soins
Chargée de mission

Tél. +33374273266 - Standard. +33374270000
severine.corbanie@hautsdefrance.fr

151 Avenue du président Hoover - 59555 LILLE CEDEX



Pensez environnement : n'imprimez ce message que si nécessaire.



CORONAVIRUS-COVID 19

Protégez-vous, protégez les autres.



Région
Hauts-de-France



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades